

ASSOCIATION INTERNATIONALE  
des Capitaines au Long-Cours  
CAP-HORNIERS

---

PROJET de CREATION d'une MEDAILLE des CAPITAINES  
CAP - HORNIERS

---

EXPOSE DES MOTIFS.

On aurait pu croire qu'après la disparition des Grands Voiliers, l'époque des belles aventures maritimes était à jamais révolue. Il n'en est pourtant rien; et même, assez paradoxalement, on enregistre depuis quelques années une recrudescence d'actes valeureux accomplis à la mer, sous le signe du Devoir professionnel, ou de la recherche scientifique, ou même encore de la performance sportive, dans sa forme la plus virile comme la plus exemplaire.

Les Anciens Capitaines Cap-Horniers s'estiment bons juges en la matière; et ils pensent que leur expérience leur confère le droit de sanctionner d'un satisfecit éclatant les beaux exploits maritimes, et celui de décerner à leur auteur un hommage solennel, auquel leur autorité morale donnerait une valeur prestigieuse:

Ce serait la Médaille " POUR LE COURAGE ".

+++++

Cependant, parmi ces anciens Capitaines, il en est qui, par leur passé, par l'éclat particulier de leur carrière, ou encore leur dévouement à l'Association, les charges qu'ils y ont assumées, ont acquis des titres certains à la considération ou à l'affectueuse gratitude de leurs camarades. Il conviendrait de souligner le mérite des uns et de récompenser le dévouement des autres :

Ce serait la Médaille " DU MERITE CAP-HORNIER ".

+++++

Enfin ceux d'entre nous qui eurent la lourde charge d'organiser nos Congrès savent combien est difficile, parfois pénible, la situation du solliciteur aux mains vides. Des Municipalités, des Chambres de Commerce, nous reçoivent magnifiquement; des Armateurs, de simples particuliers, nous permettent chaque année, par des subventions souvent considérables, de donner à nos Congrès une ampleur et un éclat exceptionnels. Nous pensons qu'il conviendrait de répondre désormais à tant de bienveillance par un geste de courtoisie et de gratitude :

Ce serait la Médaille "DE LA RECONNAISSANCE DES CAP-HORNIERS.

+++++

Mais il est bien entendu qu'il ne s'agit là que d'une classification, et que l'insigne matériel sera le même dans tous les cas, à la seule différence de l'"inscription de circonstance", rédigée spécialement pour chaque bénéficiaire considéré isolément, et gravée au revers au moment voulu.

+++++

T. S. V. P.

DESCRIPTION de la MEDAILLE : En bronze, module 72 m/m.

A L'AVERS : L'inscription en exergue :

" HOMMAGE DES CAPITAINES CAP-HORNIERS "  
et au milieu, un Grand Voilier surplombé d'un Albatros stylisé aux ailes largement déployées.

AU REVERS : L'inscription en exergue :

"DUNKERQUE-LE HAVRE-NANTES-BREMEN-BORDEAUX-HAMBURG-MARSEILLE-ANVERS"  
et au milieu, partie supérieure, l'inscription "SAINT MALO" encadrant les Armes de la Ville. Partie inférieure : vide, et réservée à l'"inscription de circonstance".

Cette Médaille, dont le dessin a été exécuté par un dessinateur-médailleur, sera frappée par l'Administration des Monnaies et Médailles de PARIS.

ATTRIBUTION des MEDAILLES. En temps voulu, des Comités nationaux, français, belges et allemands, seront constitués pour désigner chacun des bénéficiaires de leur choix, en se basant sur les contingents annuels ci-dessous :

Médaille "POUR LE COURAGE" : 1 Médaille à la disposition de chaque Comité national, le bénéficiaire n'étant pas obligatoirement un marin professionnel, et pouvant appartenir à n'importe quelle nationalité.

Médaille "DU MERITE CAP-HORNIERS", au prorata des effectifs, savoir :

française;	3	-	-	-	-
allemande;	2	-	-	-	-
belge,	1	-	-	-	-

les bénéficiaires étant obligatoirement Membres actifs de notre Association.

Médaille "DE LA RECONNAISSANCE DES CAP-HORNIERS" : sans limitation, à la convenance des Comités d'Organisation des Congrès, qui en assureront le financement sur leur propre trésorerie.

FINANCEMENT.

Par une contribution volontaire unique de CINQ CENTS FRANCS de chacun des membres de l'Association.

Cette souscription servira à faire fabriquer la "matrice", et à acheter 30 Médailles "POUR LE COURAGE" et 60 Médailles "DU MERITE CAP-HORNIER", c'est-à-dire la totalité des Médailles pour un programme de distribution s'étendant sur dix ans ( ce qui est le terme maximum probable de l'activité spectaculaire de notre Association).

Cette estimation, basée sur le devis de l'Administration des Monnaies, comprend, outre la Médaille elle-même, la gravure de l'"inscription de circonstance", le chevalet et l'écrin.

Ainsi que dit plus haut, ce budget ne comprend pas les Médailles "DE LA RECONNAISSANCE DES CAP-HORNIERS", dont l'achat sera financé par la trésorerie particulière des Congrès.

L'Administration des Monnaies peut fournir des Médailles en matériaux riches : vermeil, argent, bronze doré, ainsi que des écrins de luxe. La différence de prix entre ces Médailles et la Médaille de bronze serait intégralement à la charge des Comités qui en feraient la demande.

La commande ne sera passée à l'Administration des Monnaies que lorsque le Trésorier aura encaissé intégralement la souscription individuelle minimum de 500 Frs demandée à tous les Membres de l'Association.

Faute de quoi il ne sera donné aucune suite au présent projet.

Le Trésorier - Rapporteur

Cdt MORO, Malamock;